



# **RAPPORT D'ACTIVITÉS 2016**

## INTRODUCTION

En application de l'article 138 de l'Acte Uniforme portant Harmonisation du Droit des Affaires, le Conseil d'Administration de la CRRH-UEMOA présente à l'Assemblée Générale, son rapport d'activités pour l'année 2016.

Lors de sa session du 06 janvier 2016 à Lomé, le Conseil d'Administration a approuvé un programme d'activités de quarante (40) milliards de FCFA pour la CRRH-UEMOA en 2016 et proposé à l'Assemblée Générale Ordinaire du 27 juin 2016 qui l'a autorisé, un programme d'émission d'emprunt obligataire d'égal montant, pour financer cette année de pleine activité opérationnelle de l'institution.

Au 31 décembre 2016, la CRRH-UEMOA a réalisé un niveau d'activités de 21,3 milliards de FCFA, portant à 107 milliards de FCFA, le montant total de ressources mobilisées en 4,5 années d'activités opérationnelles. Le résultat net en 2016 est de 139 millions de FCFA en diminution de 64% par rapport à celui de l'exercice précédent, en raison de la prise en charge par la CRRH-UEMOA, pour la première fois depuis sa création, de ses charges de management.

Au titre de l'activité de refinancement, les résultats 2016 sont en nette amélioration par rapport à l'année 2015.

Ce rapport d'activités rappelle le contexte international et régional dans lequel le Conseil d'Administration, avec l'appui de la Direction Générale et du personnel, a obtenu les résultats indiqués ci-dessus, avant de détailler l'activité de la CRRH-UEMOA en 2016 et ses perspectives.

### I. LE CONTEXTE INTERNATIONAL ET REGIONAL

#### I – 1 : Le contexte économique international

L'économie mondiale a connu en 2016, selon les données du Fonds Monétaire International (FMI) un taux de croissance de 3,1% en baisse par rapport à celui de l'année 2015 qui était de 3,2 %. Ce recul résulte d'un ralentissement dans les économies avancées et d'un bon rythme de croissance observé dans les pays émergents et en développement.

Ainsi, dans les pays développés, l'activité est passée de 2,1% en 2015 à 1,6%, en lien avec diverses sources d'incertitudes qui ont modéré l'investissement des entreprises. Il en a été ainsi, entre autre, au niveau européen, du vote du mois de juin 2016 en faveur du Brexit.

Dans les pays émergents et en développement, l'activité a par contre quasiment maintenu le bon rythme de croissance de 2015 (+4,1%) ; elle était soutenue par un certain dynamisme économique en Chine (+6,7% contre 6,9% en 2015) et en Inde (+6,6% contre 7,6%).

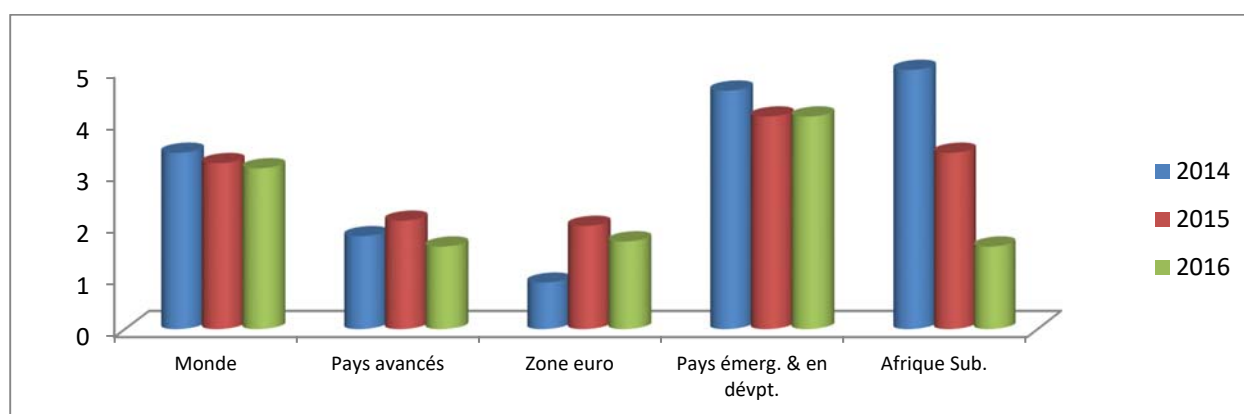
En Afrique subsaharienne, les économies ont subi les contrecoups de la baisse prolongée des prix du pétrole, en dépit d'une remontée progressive des cours du baril et de ceux d'autres produits de base. La conjoncture défavorable a en particulier affecté les principales économies de la région que sont le Nigéria et l'Afrique du Sud. Le Nigéria a enregistré une récession (-1,5% contre 2,7% en 2015) et l'Afrique du Sud a accusé un ralentissement de sa croissance (+0,3% contre 1,3% en 2015). Au total, le taux de croissance économique de l'Afrique subsaharienne est ressorti à 1,6% en 2016 contre 3,4% en 2015.

Néanmoins, dans la plupart des pays à faibles revenus, la croissance résiste bien en général, portée par l'investissement dans les infrastructures et la consommation privée. En particulier, la résilience de l'économie en Côte d'Ivoire, au Kenya, au Sénégal et en Tanzanie, a compensé en partie le fléchissement de l'activité dans l'ensemble de la région.

S'agissant des prix, ils ont connu une légère remontée en 2016. En effet, le taux d'inflation est ressorti à 0,8% dans les pays avancés contre 0,3% en 2015. Aux Etats-Unis, la variation des prix a été de 1,2% en 2016 contre 0,1% en 2015. Dans la Zone euro, le taux d'inflation est estimé à 0,3% en 2016, après un niveau quasiment nul en 2015. Dans les pays émergents et en développement, le taux d'inflation s'est établi à 4,5% en 2016 contre 4,7% en 2015.

Sur les marchés des changes, la monnaie européenne s'est légèrement appréciée par rapport au dollar des Etats-Unis et au franc suisse, et beaucoup plus par rapport à la livre sterling. Parmi les monnaies des pays émergents, le renminbi a continué de se déprécier progressivement. Sur le marché ouest-africain, et selon les données officielles, le franc CFA s'est renforcé par rapport aux principales monnaies de la sous-région.

**Graphique 1 : Evolution de l'activité économique sur la période 2014-2016 (%)**



**Source :** Données du FMI (PEM, janvier 2017).

Les perspectives pour 2017 sont favorables en ce qui concerne l'environnement économique international. La croissance mondiale devrait en effet s'accélérer pour atteindre 3,4% contre 3,1% en 2016, sous l'hypothèse d'une relance budgétaire importante aux Etats-Unis. Toutefois, certains facteurs comme le ralentissement progressif et le rééquilibrage de l'économie chinoise, les effets du Brexit et les conflits internes dans certaines parties du Moyen-Orient et de l'Afrique limitent ces perspectives.

## I. 2 : Contexte économique des pays de l'UEMOA en 2016

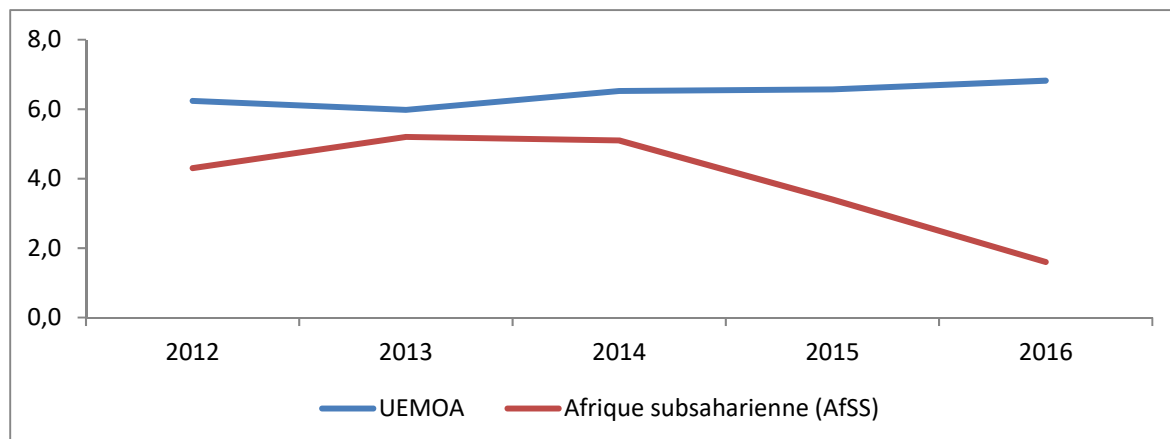
Les pays de l'UEMOA continuent d'afficher des performances macroéconomiques satisfaisantes en dépit d'un environnement extérieur difficile, caractérisé par la réduction de la facture pétrolière, du fait de la baisse du cours du baril. Cette évolution favorable résulte à la fois de la bonne tenue du secteur primaire dans la plupart des Etats, du dynamisme des BTP et du maintien des performances au niveau des transports et communications. Le taux de croissance économique s'est établi à 6,8 % en 2016 contre 6,6% en 2015 dans l'UEMOA.

Par pays, la croissance économique en 2016 est de : Bénin (5,0%), Burkina Faso (5,4%), Côte d'Ivoire (9,3%), Guinée Bissau (5,4%), Mali (5,4%), Niger (4,6%), Sénégal (6,6%) et Togo (5,0%).

Comme en 2015, l'activité économique s'est déroulée, en 2016, dans un contexte de stabilité des prix. Le

taux d'inflation annuel moyen en 2016 s'est établi à 0,3% contre 1% en 2015.

**Graphique 2 : Evolution comparée de la croissance économique de l'UEMOA et de l'Afrique subsaharienne (%)**



**Source** : Commission de l'UEMOA, FMI.

Pour l'année 2017, le taux de croissance moyen anticipé pour l'Union est de 7,3 porté par l'ensemble des secteurs économiques.

C'est dans ce contexte que la CRRH-UEMOA a réalisé son sixième exercice de pleine activité opérationnelle et formule ses perspectives pour l'année 2017

## II. L'ACTIVITE DE LA CAISSE REGIONALE DE REFINANCEMENT HYPOTHECAIRE DE L'UEMOA EN 2016 ET SES RESULTATS

### II-1 Les émissions obligataires

Les émissions d'obligations sont pour le moment, le seul moyen par lequel la CRRH-UEMOA mobilise les ressources longues qui lui permettent de refinancer ses banques actionnaires.

En 2016, la CRRH-UEMOA a émis son sixième emprunt obligataire et procédé à l'admission à la côte obligataire de la Bourse Régionale des Valeurs Mobilières (BRVM) de la cinquième émission obligataire, les obligations « CRRH-UEMOA 6% 2014/2024 ». Le Comité de Politique Monétaire (CPM) a admis les obligations du cinquième emprunt obligataire au refinancement auprès de la Banque Centrale (BCEAO) le 1er juin 2016.

#### ➤ La réalisation de la sixième émission obligataire de la CRRH-UEMOA

La CRRH-UEMOA a réalisé en 2016 sa sixième émission obligataire en 4,5 années d'activités opérationnelles et pour un montant de 21,3 milliards de FCFA, avec un taux d'intérêt de 5,85 % l'an net d'impôts sur une durée de 10 ans.

Proposée au marché le 23 novembre 2016, elle a été close le 22 décembre 2016 avec une couverture médiatique renforcée et sans road show.

Comme à son habitude, la CRRH-UEMOA a procédé à une consultation ouverte à toutes les Sociétés de Gestion et d'Intermédiation (SGI) de l'UEMOA, à l'issue de laquelle SOGEBOURSE, la SGI du Groupe Société Générale a été retenue comme SGI Conseil pour accompagner la CRRH-UEMOA.

Les 21,3 milliards FCFA mobilisés correspondent à la demande de refinancement faite par cinq banques actionnaires issues de quatre pays de l'Union.



Signature le 06 janvier 2017 des instruments de mise à disposition des fonds avec les représentants des banques refinancées

Le transfert des ressources en faveur des banques refinancées est intervenu à partir du 30 décembre 2016. Une brève cérémonie de finalisation de la signature des documents contractuels et des instruments de mise à disposition des fonds a eu lieu le vendredi 06 janvier 2017 dans les locaux de la BOAD.

Cette sixième opération porte à 107 milliards de FCFA, le montant total de ressources mobilisées par la CRRH-UEMOA en plus de 4 années d'activités pour le refinancement des prêts à l'habitat consentis par trente-trois de ses banques actionnaires, et pour quarante-cinq opérations de refinancement.

Comme ce fut le cas des opérations précédentes, une demande d'admission au refinancement auprès des guichets de la BCEAO a été faite.

- Admission des obligations de la cinquième émission à la côte obligataire de la BRVM

Comme les émissions obligataires précédentes de la CRRH-UEMOA, les obligations de la cinquième émission obligataire ont été admises à la côte obligataire de la BRVM le 24 mars 2016.

La cérémonie de première introduction à la cote obligataire de la BRVM de la cinquième émission a eu lieu à Abidjan. La SGI conseil de la CRRH-UEMOA pour la 5<sup>ème</sup> émission est Atlantique Finance, SGI du groupe ABI.

Au total, l'activité en 2016 traduit une reprise relative dont la CRRH-UEMOA recherchera une confirmation en 2017.

Il convient de rappeler que la programmation traditionnelle de quarante milliards de FCFA d'activités par an, intègre aussi une démarche de précaution, celle d'éviter d'avoir à convoquer une Assemblée Générale Ordinaire pour obtenir un relèvement du plafond d'émission obligataire autorisé si d'aventure, l'institution devait être davantage sollicitée que d'habitude par ses banques actionnaires.

En tenant compte de cette précaution dans la programmation annuelle du niveau d'activités, le montant de 107 milliards de FCFA de ressources mobilisées en plus de 4 années d'activités opérationnelles et la couverture complète de l'Union relèvent d'une certaine performance globale. Cette performance confirme l'adaptation du mode opératoire de la CRRH-UEMOA au besoin en ressources longues des banques de l'Union pour le financement de l'accès à la propriété immobilière. Elle explique aussi l'approbation qu'elle rencontre auprès des institutions financières et des partenaires au développement comme la KfW, la SFI et la Banque Mondiale qui acceptent d'en faire le pivot de l'accès à l'habitat dans l'UEMOA.

## **II-2 : La Mobilisation de Ressources auprès des partenaires pour le financement de l'habitat et la promotion de la Garantie Hypothécaire**

### **a. Mobilisation de ressources auprès de la KfW**

En 2016, l'activité de mobilisation de ressources concessionnelles engagée par la CRRH-UEMOA dès sa mise en place s'est concrétisée avec la signature effective le 02 août 2016 de la convention tripartite KfW/BOAD/CRRH-UEMOA d'un concours de 40 millions d'euros (26,2 Milliards de FCFA) au titre de la promotion de l'accès à la propriété des populations à revenus modestes.

Compte tenu de la jeune expérience de la CRRH-UEMOA d'une part, et d'autre part, de ce qu'elle n'est pas reconnue comme une institution de financement du développement, le concours a été fait en Euros à la BOAD, qui l'a rétrocédé à la CRRH-UEMOA en CFA. Les négociations finales se sont cependant révélées plus longues que prévues et le temps mis pour la finalisation de l'Accord de rétrocession avec la BOAD a entraîné un décalage dans le calendrier de mobilisation, reportant à 2017, le refinancement des banques sur cette ressource.

En effet, l'Accord de rétrocession BOAD/CRRH-UEMOA a été signé le 22 novembre 2016, et le décaissement par la KfW est intervenu le 23 décembre 2016.

Il convient de rapporter que la BOAD a accepté de prendre en charge le risque de change sur cette première opération dans le cadre de la commission de service de 1% qu'elle prélève sur l'encours du prêt.

### **b. Mobilisation de ressources auprès de la Banque Mondiale**

Dans la même dynamique, le projet de mobilisation de ressources concessionnelles auprès de la Banque Mondiale connaît une bonne évolution.



Il convient de rappeler que ce projet a été initié par la CRRH-UEMOA auprès du Conseil des Ministres en 2014 avec le soutien de la BOAD. Le Conseil des Ministres en avait formellement saisi la Banque Mondiale qui avait décidé de faire réaliser, au préalable à l'instruction de cette requête, une étude sur le financement de l'habitat dans l'UEMOA avec la définition d'une stratégie de financement de l'habitat social dans l'Union. La CRRH-UEMOA a collaboré aux différentes étapes de l'étude, y compris l'organisation d'un Atelier de présentation de certaines des idées proposées par la Banque Mondiale à un panel de banques ivoiriennes le jeudi 17 juillet 2016 à Abidjan, à l'invitation de la Banque Mondiale et de la CRRH-UEMOA.

Ces échanges ont servi à l'élaboration des conclusions de l'étude qui seront validées par un Atelier Banque Mondiale/BOAD/CRRH-UEMOA sur le financement du logement abordable dans le premier trimestre 2017 avec la participation des autorités de l'Union, les banques et toutes les parties concernées.

### **c. Le partenariat avec la SFI**

Le partenariat avec la SFI, également engagé depuis plusieurs années, a été concrétisé en 2016.

Le Conseil d'Administration du 06 janvier 2016 a en effet marqué son accord pour la participation de la SFI au capital pour un montant de 2 millions de dollars américains. Les négociations se sont poursuivies sur la base des orientations et observations du Conseil, et le 15 décembre 2016, le Conseil d'Administration a formellement approuvé la prise de participation de la SFI pour un montant de 2 millions de dollars équivalent CFA, à concurrence de 15% du capital social de la CRRH-UEMOA, en application de la délégation dont elle jouit de l'Assemblée Générale Extraordinaire du 27 juin 2016. Il a autorisé le Directeur Général, à signer la documentation juridique de la transaction et finaliser l'opération.

Il convient de rappeler que la participation de la SFI pour le montant visualisé de 2 millions de dollars équivalent CFA, exigeait un réajustement de la participation de la BOAD au capital de la CRRH-UEMOA, afin d'autoriser la représentation de la SFI à 15% du capital, la SFI ne pouvant être l'actionnaire majoritaire d'une structure qu'elle accompagne.

La BOAD, sponsor de la CRRH-UEMOA, a donc procédé à un relèvement de sa participation par une souscription complémentaire de 750 Millions FCFA lors de l'Assemblée Générale Extraordinaire du 27 juin 2016. Ceci porte la participation de la BOAD à 1 543 Millions FCFA, soit 21,7% du capital au 30 juin 2016.

La souscription de la SFI au capital de la CRRH-UEMOA a été réalisée pour un montant de 1 250 M FCFA, soit 14,9% du capital de l'Institution au 31 décembre 2016, ce qui en fait le deuxième actionnaire après la BOAD.

### **II.3. La mise en place de la garantie hypothécaire**

Sur ce projet, les échanges avec les compagnies d'assurance ont été repris sur une base bilatérale et une première offre de garantie de prêts hypothécaires a été faite à la CRRH-UEMOA par une compagnie d'assurances régionale. D'autres compagnies ont été approchées pour des propositions concurrentes, l'objectif étant de proposer une offre diversifiée et la plus compétitive possible aux banques actionnaires pour leurs clients. La promotion des offres reçues sera engagée dans un cadre régional approprié à leur succès.

### **II-4 : L'actionnariat de la CRRH-UEMOA**



L'actionnariat de la CRRH-UEMOA était constitué au 31 décembre 2015 de cinquante (50) banques commerciales de l'Union et trois actionnaires institutionnels, la BOAD, la BIDC, et SHELTER Afrique, pour un capital 5 832 M FCFA.

Outre la participation de la SFI et le relèvement de la participation de la BOAD évoquées précédemment, la CRRH-UEMOA a accueilli le 27 juin 2016, lors de la septième augmentation de capital depuis sa création, quatre (04) nouvelles banques actionnaires, la Banque Malienne de Solidarité (BMS) pour 200 M FCFA, la Banque Commerciale du Sahel (BCS) au Mali pour 100 M FCFA, Coris Bank Burkina Faso et Coris Bank Côte d'Ivoire pour 100 M FCFA chacun, soit au total une augmentation de capital de 2 475 M FCFA en 2016. C'est la plus importante augmentation de capital réalisée par la CRRH-UEMOA en une seule année depuis sa création.

L'actionnariat de la CRRH-UEMOA au 31 décembre 2016 compte cinquante-quatre banques commerciales de l'Union et quatre institutionnels pour un capital de 8 375 M FCFA.

Les cinquante-quatre (54) banques commerciales actionnaires de la CRRH-UEMOA sur les cent vingt-quatre (124) que comptent l'Union, soit 44 % du nombre des établissements bancaires de l'Union, renforcent sa vocation d'institution de place, avec une capacité cumulée de mise en place de prêts à l'habitat significativement supérieure à ce pourcentage de 44 %.

La Direction Générale poursuit l'effort de promotion de la CRRH-UEMOA auprès des banques de l'Union qui n'en sont pas encore actionnaires pour conforter cette vocation d'établissement de place et faire de la CRRH-UEMOA, le canal privilégié de promotion du financement de l'habitat dans l'UEMOA.

### ***L'actionnariat de la CRRH-UEMOA au 31 décembre 2016 figure en annexe 1***

#### **II-5 : La vie des organes délibérants**

Les organes délibérants de la CRRH-UEMOA ont fonctionné normalement en 2016 avec le souci de renforcement de la qualité de la gouvernance engagé en décembre 2013 par le Conseil d'Administration.

##### **II-5-1-a : Les réunions du Conseil d'Administrations**

Le Conseil d'Administration s'est réuni trois fois en 2016. La première réunion a eu lieu le 06 janvier 2017 à Lomé, la seconde le 22 juin 2016 à Lomé, et la troisième le 15 décembre 2016 à Dakar.

Les éléments les plus significatifs des trois sessions du Conseil d'Administration de l'année 2016 sont :

- le 06 janvier 2016 :
  - l'actualisation du Règlement Intérieur du Conseil d'Administration ;
  - l'approbation du programme d'activités et du budget de la CRRH-UEMOA pour l'exercice 2016 ;
  - le renouvellement de la dérogation aux critères d'éligibilité pour le refinancement auprès de la CRRH-UEMOA pour une nouvelle période de deux (2) ans ;
  - l'augmentation du capital de la CRRH-UEMOA en faveur de Coris Bank Cote d'Ivoire, Coris Bank Burkina, et de la Banque Malienne de Solidarité (BMS) ;



- l'approbation de la ligne de crédit KFW de 40 millions d'euros en faveur du refinancement par la CRRH-UEMOA de l'accès à la propriété immobilière des populations à revenus modestes ;
  - le renouvellement des membres du Comité des Engagements de la CRRH-UEMOA
- Le 22 juin 2016 :
    - l'arrêté des comptes de l'exercice 2015 et la proposition d'augmentation du capital de la CRRH-UEMOA en faveur de la BOAD et de la Banque commerciale du Sahel (BCS S.A),
    - le renouvellement du mandat des Commissaires aux comptes de la CRRH-UEMOA, et
    - la demande d'autorisation à l'Assemblée Générale Extraordinaire pour une augmentation de capital de deux (2) milliards avec délégation au Conseil d'Administration pour la réalisation des augmentations de capital .
  - le 15 décembre 2016 : l'augmentation de capital en faveur de la SFI

La réunion programmée pour le 22 décembre 2016 a été pour des raisons de calendrier des Administrateurs, reportée au 05 janvier 2017.

#### **II-5-1-b : Les réunions du Comité d'Audit**

Le Comité d'Audit, émanation du Conseil d'Administration, s'est réuni le 20 mai 2016 :

Lors de cette session, le Comité a procédé à ;

- la revue de l'activité et des comptes de la CRRH-UEMOA au 31 décembre 2016;
- la revue de l'exécution des recommandations du Comité d'Audit, de la Commission Bancaire et des Commissaires aux comptes ;
- la présentation du rapport annuel sur le contrôle interne ;
- l'examen du rapport des commissaires aux comptes sur le contrôle interne ;
- la présentation du compte rendu de l'étude d'impact de l'implémentation des dispositifs de Bâle II/III sur les activités de la CRRH-UEMOA et la proposition de plan d'actions.

#### **II-5-1-c : Les réunions du Comité des Engagements.**

Le Comité des Engagements s'est réuni deux fois en 2016, pour traiter des demandes de refinancement de la sixième opération de refinancement de la CRRH-UEMOA.

***La liste des membres du Conseil d'Administration, du Comité d'Audit et du Comité des Engagements figurent en annexe 6.***

## **II- 6 La gestion des risques et la notation**

### **II-6-1 : La supervision et le contrôle du portefeuille**



L'année 2016 a été marquée également par un renforcement des efforts de supervision des banques refinancées pour le suivi des engagements, la gestion des risques associés aux portefeuilles reçus en garantie et la régularisation des portefeuilles au titre de la dérogation aux critères d'éligibilité au refinancement auprès de la CRRH-UEMOA.

Ainsi, en 2016, 12 banques sur les 29 refinancées représentant 16 portefeuilles sur 43 ont fait l'objet de missions de supervision de la Direction des Opérations ou de contrôle du Service de l'Audit et du Contrôle Interne.

Ces missions de supervision ont, le plus souvent, été précédées ou accompagnées de séances d'information des banques actionnaires et non actionnaires, afin de mieux expliquer les opérations de refinancement auprès de la CRRH-UEMOA, les procédures qui les gouvernent et leurs exigences. Ces sessions d'informations ont été conduites en 2016 au Burkina Faso notamment, sous l'autorité du Directeur Général.



Session d'information des banques à Ouagadougou 18 juillet 2016

En mars 2016, la CRRH-UEMOA a recruté un Assistant en Ressources Humaines en partage avec BOAD Titrisation, pour assister la Direction Générale dans la gestion administrative du personnel et la promotion des compétences.

Enfin, au titre de la gestion des risques, la CRRH-UEMOA a poursuivi et finalisé la mise en place de son plan de continuité et de reprise d'activités avec la conduite des tests utilisateurs auprès de la société Sungard Availability Services en France.

Par ailleurs, pour tenir compte du risque réglementaire relatif à la mise en œuvre prochaine dans l'UEMOA des normes réglementaires et prudentielles issues de l'application des normes Bâle II et Bâle III, la CRRH-UEMOA a commandité une étude d'impact des dispositifs de Bale II/III sur ses activités auprès du cabinet Ernst & Young RCI sélectionné à l'issue d'une procédure appel d'offres. L'étude effectuée a ainsi permis de conclure que les dispositions de Bâle II/III prévues par la BCEAO dans son projet de mise en œuvre des dispositions de Bâle II/III dans l'UMOA, auront globalement un impact limité sur les activités de la CRRH-UEMOA. La mise en œuvre des propositions faites par le Consultant se poursuit avec un plan d'action de mise en conformité des processus internes de la CRRH-UEMOA et de renforcement des capacités en vue du passage aux nouvelles dispositions de Bâle II/III.

## II-6-2 La notation de la CRRH-UEMOA

Réalisée une première fois pour l'exercice 2015, la notation a été renouvelée pour l'exercice 2016 avec un résultat en amélioration par rapport à l'exercice précédent et confirmant la CRRH-UEMOA comme l'institution financière la mieux notée sur le marché financier et bancaire de l'Union, avec les notes suivantes :

	Échelle de notation	Monnaie	Note 2015	Note 2016	Perspective
Long Terme	Régionale	CFA	AA	AA	Stable
Court Terme	Régionale	CFA	A1	A1+	Stable

« Sur le long terme : Qualité de crédit très élevée. Les facteurs de protection sont très forts. Les changements néfastes au niveau des affaires, des conditions économiques ou financières vont accroître les risques d'investissements, quoique de manière très peu significative.

Sur le court terme : Certitude de remboursement en temps opportun la plus élevée. Les liquidités à court terme, dont les facteurs internes d'exploitation et/ou l'accès aux sources alternatives de financement sont assurés, et la sécurité est tout juste en dessous de celle des bons du trésor sans risque. »

La CRRH-UEMOA conserve donc pour la seconde année, sa note à long terme « AA avec perspective stable », la meilleure qui ait été obtenue à date par une institution émettrice sur le marché financier régional, et conforte sa signature comme l'une des plus sûres de l'Union.

Sur le court terme, la note « A1+ avec perspective stable » est une légère amélioration par rapport à celle de l'année précédente, « A1 avec perspective positive », Elle confère aux titres émis par la CRRH-UEMOA, la qualité d'actifs quasiment sans risque. Ces performances reflètent la qualité de l'exploitation de la CRRH-UEMOA, celle de la gestion de ses risques, ainsi que la force du soutien de son actionnariat

La notation a été faite par l'Agence de notation financière Bloomfield Investment Corporation, laquelle avait déjà noté SHELTER AFRIQUE.

Ces notes ont fait l'objet d'une campagne de communication en appui à la sixième émission obligataire de la CRRH-UEMOA.

## II - 7. Les moyens mis en œuvre

Pour réaliser le niveau d'activités de 46 Mds de FCFA retenu au titre de l'année 2016, le Conseil d'Administration du 06 janvier 2016, a accordé à la Direction Générale, un budget se décomposant comme suit en FCFA :

Produits	1 965 800 233
Charges de fonctionnement	850 224 952
Dotations aux amortissements	48 232 513
Investissements	42 450 000



L'exécution budgétaire au 31 décembre 2016 se résume comme suit en FCFA :

Libellés	Prévision 2016 (a)	Réalisation au 31/12/2016 (b)	Ecart (a-b)	Taux d'exécution (b/a)
Produits	1 965 800 233	855 912 188	1 109 888 045	43,5%
Charges fonctionnement	850 224 952	721 620 547	128 604 405	84,9%
Dotations aux amortissements	48 232 513	45 003 277	3 229 236	93,3%
Investissements	42 450 000	27 445 880	15 004 120	64,7%

Pour une prévision budgétaire de 1 965 M FCFA de produits, les réalisations au 31 décembre 2016 se sont établies à 855 M FCFA, représentant 43,5 % du montant budgétisé, pour un niveau d'activités représentant 46,23 % du niveau prévisionnel.

S'agissant des charges de fonctionnement et des investissements, elles ont été respectivement contenues à 722 M FCFA, soit 85 % du budget et 27,4 M FCFA soit 64,7%, reflet de la prudence et de la modestie financière que la Direction Générale observe traditionnellement dans l'exécution du budget, et soutenu par la forte mobilisation de l'équipe en faveur de la construction institutionnelle de la CRRH-UEMOA. L'institution peut, en 2016, pour la première fois depuis sa création, supporter ses charges de management avec une autonomisation très significative son fonctionnement.

### III - LES RESULTATS DE LA CRRH-UEMOA EN 2016

Le capital initial de la CRRH-UEMOA, de 3 426 M FCFA, s'est renforcé pour s'établir à 8 375 M FCFA, totalement libéré, au 31 décembre 2016.

L'actionnariat de la CRRH-UEMOA au 31 décembre 2016 figure en annexe 1.

#### III-1. Les Comptes d'Exploitation de la CRRH-UEMOA

En termes d'activités, la CRRH-UEMOA a réalisé une émission d'emprunt obligataire pour un montant de 21,3 milliards FCFA pour une durée de 10 ans. C'est le montant le plus élevé mobilisé en 5 années d'activités. Elle a également mobilisé auprès de la KFW, un emprunt de 26,2 Mds FCFA pour le refinancement des prêts aux logements des ménages à faible revenus.

Les comptes de résultats de la CRRH-UEMOA au 31/12/2016 figurent en annexe 3 et se résument comme suit (en M FCFA) :

Libellés	2014	2015	2016	Var 2015/2014	Var 2016/2015
Produits d'exploitation bancaires	3 844	4 707	5 449	22%	16%
Charges d'exploitation bancaires	3 217	3 926	4 599	22%	17%
<b>Produit net bancaire</b>	<b>627</b>	<b>781</b>	<b>850</b>	<b>25%</b>	<b>9%</b>
Produits généraux	15	90	-	500%	-100%
Frais de personnel	118	137	410	16%	199%
Autres frais généraux	222	325	266	46%	-18%
<b>Résultat brut d'exploitation</b>	<b>301</b>	<b>409</b>	<b>174</b>	<b>36%</b>	<b>-57%</b>
Dotations aux amortissements et provisions/immobilisations	56	32	45	-43%	41%
<b>Marge de couverture s/risques</b>	<b>245</b>	<b>377</b>	<b>129</b>	<b>54%</b>	<b>-66%</b>
Reprise de provisions et récupération sur créances amorties	-	-	-		
Dotations aux provisions et pertes sur créances irrécouvrables	-	-	-		
Dotations provisions pour risques bancaires généraux	-	-	-		
<b>Résultat d'exploitation</b>	<b>245</b>	<b>377</b>	<b>129</b>	<b>54%</b>	<b>-66%</b>
Autres produits	28	6	10	-79%	62%
Autres charges	-	1	-		-100%
<b>Résultat avant impôt</b>	<b>273</b>	<b>382</b>	<b>139</b>	<b>40%</b>	<b>-64%</b>
Impôt sur le BIC	-	-	-		
<b>Résultat net</b>	<b>273</b>	<b>382</b>	<b>139</b>	<b>40%</b>	<b>-64%</b>

Les produits d'exploitation sont constitués des intérêts perçus sur le placement des fonds propres, de la commission de marge flat de 1% prélevée sur les refinancements octroyés aux banques, des intérêts courus et non échus des prêts de refinancement et du transfert des charges relatives à l'émission d'emprunts obligataires.

Les charges d'exploitation bancaire sont constituées des intérêts courus et non échus des emprunts obligataires, des intérêts courus et non échus des emprunts subordonnés et des frais d'émission des emprunts obligataires.

Les produits généraux sont constitués de la subvention reçue de l'Agence Française de Développement (AFD) pour la promotion et l'institutionnalisation de la CRRH-UEMOA.

Les autres produits sont des produits exceptionnels constitués des quote - parts de subventions d'investissement virées au compte de résultat de l'exercice et des refacturations de certaines charges supportées à 50% par BOAD TITRISATION.

Les frais du personnel supportés au cours de l'exercice 2015 se sont établis à 410 M FCFA. Il convient de signaler que l'année 2016 est la première année à laquelle, la CRRH-UEMOA prend en charge les véritables coûts de son Management. Ces charges étaient auparavant supportées par la BOAD.

Les frais généraux comprennent des honoraires payés ou dus aux Commissaires aux comptes au titre de leur mission de certification des comptes, au notaire pour les formalités relatives à l'augmentation du capital intervenue en juin 2016, aux coûts des missions réalisées en 2016, aux frais d'organisation des Conseils d'Administrations de juin 2016 et janvier 2017 et aux frais d'assistance technique accordés par le Conseil au personnel BOAD détaché auprès de la CRRH-UEMOA.

Les dotations aux amortissements concernent notamment les frais d'établissement amortis sur trois (03) années, les logiciels amortis sur trois (03) années, le matériel bureautique et informatique amorti sur cinq ans (05).

Au bénéfice de l'Accord de siège dont elle dispose avec l'Etat Togolais, la CRRH-UEMOA est exonérée de l'impôt sur les BIC.

Le résultat net de l'exercice 2016 s'établit à 139 M FCFA. Ce résultat est le premier résultat de la CRRH-UEMOA prenant en compte les charges relatives à son Management et traduit le coût des progrès réalisés

dans sa construction institutionnelle, avec l'allègement progressif des subventions de fonctionnement consenties par la BOAD.

De façon spécifique, la convention de mise à disposition du personnel détaché par la BOAD qui permettait à la CRRH-UEMOA de bénéficier d'une assistance managériale à titre gracieux est arrivée à échéance le 31 décembre 2015.

A compter du 01 janvier 2016, la CRRH-UEMOA a supporté entièrement ses charges d'exploitation ; c'est ce qui explique la baisse du résultat net d'exploitation en 2016.

Le résultat obtenu en 2016 ne peut donc se comparer aux 382 M FCFA de l'année de 2015, d'autant qu'en 2015, outre de la prise en charge de son Management par la BOAD, la CRRH-UEMOA a bénéficié d'une subvention AFD de 90,2 MFCFA. Le résultat 2015 hors subvention AFD et BOAD aurait été, sur le même périmètre que 2016, de 57 MFCFA.

**En pratique, à périmètre constant, le résultat de 2016 est en nette progression de 43,8% par rapport au résultat 2015<sup>1</sup> hors subvention AFD et après prise en compte des charges du Management.**

### III-2. Le Bilan de la CRRH-UEMOA

Le bilan résumé de la CRRH-UEMOA au 31 décembre 2016 se présente comme suit (en M FCFA) :

Exercice	2011	2012	2013	2014	2015	2016
<b>ACTIF</b>						
Opérations de trésorerie et opérations interbancaires	3 926	18 120	60 107	72 815	84 982	129 469
Créances sur la clientèle	0	0	0	0	0	0
Opérations sur titres et opérations diverses	506	923	1 212	3 604	18 295	17 567
Valeurs immobilisées	121	84	114	76	63	79
<b>TOTAL ACTIF</b>	<b>4 553</b>	<b>19 127</b>	<b>61 433</b>	<b>76 495</b>	<b>103 340</b>	<b>147 115</b>
<b>PASSIF</b>						
Opérations de trésorerie et opérations interbancaires	0	0				26 238
Dettes à l'égard de la clientèle	0	0				
Dettes représentées par un titre		12 500	49 814	60 447	72 330	86 372
Opérations sur titres et opérations diverses	151	441	2 841	5 758	19 432	19 060
Provisions, fonds propres et assimilés	4 402	6 186	8 778	10 290	11 578	15 445
Emprunts subordonnés		625	2 593	3 368	4 153	5 222
Subventions d'investissements	63	42	21	0	0	0
Fonds affectés	0	0	0	0	0	0
Provisions pour risques et charges	0	0	0	0	0	0
FRBG	0	0	0	0	0	0
Primes liées au capital	0	31	54	121	142	258
Réserves	0	26	63	119	160	237
Capital	4 166	5 066	5 316	5 732	5 832	8 375
Report à nouveau	0	147	359	676	909	1 214
Résultat de l'exercice	173	249	372	274	382	139
<b>TOTAL PASSIF</b>	<b>4 553</b>	<b>19 127</b>	<b>61 433</b>	<b>76 495</b>	<b>103 340</b>	<b>147 115</b>
<b>HORS BILAN</b>						
Engagements donnés	0	19 162				
Engagements reçus	0	12 173	26 710	30 001	40 696	47 787

Au 31.12.2016, le total bilan de la CRRH-UEMOA s'établit à 147 115 M FCFA.

Il est essentiellement composé, à l'actif, de la trésorerie de la CRRH-UEMOA constituée notamment du capital libéré et placé auprès des banques de l'Union, des différents dépôts à terme effectués par la CRRH-UEMOA, des prêts de refinancement octroyés aux banques de l'union.

Les opérations sur titres et opérations diverses comportent notamment les intérêts courus non échus des refinancements, des prêts subordonnés, des débiteurs divers, du capital souscrit et non libéré par la SFI au 31.12.2016 et des intérêts à recevoir pour le mois de décembre 2016 sur les fonds placés.

Les valeurs immobilisées se composent essentiellement des logiciels comptables et de gestion des opérations, du matériel informatique et bureautique.

Le passif comprend essentiellement les dettes interbancaires (26,2 Mds FCFA), les dettes représentées par un titre (86 372 M FCFA), les fonds propres dont le capital libéré et souscrit non encore libéré ( 8 375 M FCFA), le résultat bénéficiaire de l'exercice (139 M FCFA) et les emprunts subordonnés (5 222 MFCFA). Les opérations diverses couvrent les dettes rattachées aux emprunts obligataires (intérêts courus non échus), les avances de trésorerie reçues des banques refinancées pour le paiement de l'échéance du 17 janvier 2017, ainsi que des dettes fournisseurs.

La CRRH-UEMOA présente par conséquent une situation financière saine et équilibrée.

La présentation détaillée du bilan figure en annexe 4.

En hors bilan, aucun engagement n'a été pris en faveur des banques au 31.12.2016, par contre la CRRH-UEMOA a reçu en garantie des engagements de 47 787 MFCFA relatifs au nantissement des portefeuilles des banques refinancées.

#### ➤ **Les ratios prudentiels de la CRRH-UEMOA**

Au 31.12.2016, les ratios prudentiels de la CRRH-UEMOA se présentent comme suit :

Exercice	2014	2015	2016	NORMES
- Fonds propres effectifs	10 013	10 628	13 223	<b>3000 MFCFA</b>
- Fonds propres effectifs/Risques	68%	62%	51%	<b>8% Min</b>
- (Participation + Immobilisations)/FPE	1%	1%	1%	<b>100% Max</b>
- Coefficient de liquidité	450%	266%	237%	<b>75% Min</b>
- Coefficient de couverture des EMLT/Ress Stables	114%	98%	151%	<b>50% Min</b>

Il convient de rappeler qu'en vertu des dispositions de son agrément, la CRRH-UEMOA a bénéficié pour une durée de cinq (5) ans à compter du 11 novembre 2011, d'une dérogation à la norme prudentielle limitant les prêts accordés aux principaux actionnaires, aux Administrateurs, aux dirigeants et au personnel à 20% des fonds propres effectifs. Cette dérogation a été renouvelée pour une durée de cinq (05) ans à compter du 11 novembre 2016.

#### **IV - LES PERSPECTIVES**

Comme en 2016, les signaux positifs de l'environnement économique en faveur de la promotion du financement de l'habitat devraient se poursuivre, avec le bénéfice d'une croissance économique estimée à 7,3 % pour les pays de l'Union. Ils favorisent la poursuite des réformes structurelles et la concrétisation des politiques volontaristes en faveur du logement, tenant compte tant des aspects financiers que non financiers.

C'est aussi un contexte favorable au renforcement du consensus autour du rôle de la CRRH-UEMOA dans



la promotion de l'accès à la propriété dans l'Union.

L'articulation évidente entre dividende démographique, urbanisation et accès au logement s'installe ainsi progressivement dans la formulation des politiques publiques. Elle a contribué à l'adhésion rapide et forte des Ministres des Finances à la proposition faite par la CRRH-UEMOA et la BOAD de saisir la Banque Mondiale d'une requête en faveur de la mise en place d'un projet Régional Banque Mondiale/UEMOA pour le financement concessionnel du logement et de l'immobilier dans l'UEMOA.

Cette initiative devrait se concrétiser en 2017, soutenue par la prise de participation de la SFI au capital de la CRRH-UEMOA. Elle permet aussi de définir un modèle de base facilitant la mobilisation de ressources concessionnelles auprès des partenaires au développement.

Dans ce contexte, les priorités d'action retenues pour l'année 2017 s'organisent autour des points suivants :

- le maintien de la performance de refinancement sur ressources du marché avec un allongement des maturités ;
- le démarrage effectif du refinancement de prêts au logement sur ressources concessionnelles obtenues de la KFW ;
- la concrétisation du projet régional Banque Mondiale/UEMOA afin d'y trouver une base de stabilisation de l'activité de refinancement sur ressources concessionnelles de la CRRH-UEMOA à un niveau satisfaisant dès 2018.
- la concrétisation de la garantie hypothécaire, dans une démarche sélective, autour de la formule retenue par les banques lors de l'atelier de validation en concertation avec les assureurs volontaires et les autorités administratives des pays de l'Union ;
- la poursuite de la coopération avec la Commission de l'UEMOA sur la promotion du foncier urbain et la sensibilisation des autorités nationales aux difficultés rencontrées par les banques actionnaires dans l'immatriculation et la conservation hypothécaire afin de leur permettre de respecter les engagements souscrits auprès de la CRRH-UEMOA mais aussi de promouvoir plus aisément l'accès à la propriété foncière dans le cadre des politiques de promotion de l'habitat ;
- une plus grande sensibilisation de ses actionnaires à la production de prêts à l'habitat et au recours au refinancement auprès de la CRRH-UEMOA.

En 2017, l'entreprise poursuivra aussi les efforts qu'exige sa construction institutionnelle afin de limiter autant que faire se peut, le soutien dont elle peut bénéficier de ses sponsors et partenaires pour son fonctionnement, de sorte à pouvoir les solliciter pour des développements au profit de ses actionnaires et des populations bénéficiaires.

C'est dans le cadre de ces perspectives que le Conseil d'Administration a retenu un niveau d'activités 38 milliards de FCFA pour l'année 2017, à raison de 25 Mds FCFA pour le refinancement sur ressources de marché et 13 Mds FCFA sur ressources concessionnelles.



## V – CONCLUSIONS

L'année 2016 est la cinquième année de pleine activité opérationnelle pour la CRRH-UEMOA et s'achève à nouveau avec un résultat bénéficiaire de 139 millions de FCFA, en recul de 64% en raison essentiellement de la prise en compte des charges du Management

Le succès du modèle économique et financier de la CRRH-UEMOA auprès des actionnaires et des investisseurs, et la confirmation de sa contribution distinctive à l'amélioration du financement du logement dans l'Union se heurtent toujours aux insuffisances institutionnelles et légales de l'immatriculation et de la conservation foncière.

Les efforts traditionnels de la CRRH-UEMOA à la résolution de ces difficultés par la sensibilisation des autorités de l'Union à l'urgence de la modernisation de l'immatriculation et de la conservation foncière ont trouvé un écho auprès de la Commission de l'UEMOA qui a coopté la CRRH-UEMOA au sein du Comité de Suivi de son initiative de « Promotion du Foncier Urbain » dans les pays de l'UEMOA qui vise la délivrance rapide et dans la transparence de titres fonciers fiables, l'accélération des délais de prise d'hypothèques et la promotion de logements sociaux. Par ailleurs l'un des volets du projet Banque Mondiale/UEMOA se rapporte à une assistance technique pour accompagner les efforts visant l'amélioration du cadre institutionnel de la production de logements. La CRRH-UEMOA veillera à une articulation efficace entre les deux initiatives au service de la promotion de l'accès à la propriété immobilière dans les pays de l'UEMOA

## Liste des annexes

Annexe 1	:	Actionnariat de la CRRH-UEMOA au 31.12.2016
Annexe 2	:	Décisions du Conseil des Ministres de l'UEMOA sur le projet régional BANQUE MONDIALE/UEMOA pour le financement concessionnel de l'habitat et de l'immobilier
Annexe 3	:	Comptes de résultat de la CRRH-UEMOA du 31.12.2014 au 31.12.2016
Annexe 4	:	Bilans de la CRRH-UEMOA du 31.12.2014 au 31.12.2016
Annexe 5	:	Ratios prudentiels du 31.12.2014 au 31.12.2016
Annexe 6	:	Compositions du Conseil d'Administration, du Comité d'Audit et du Comité des Engagements de la CRRH-UEMOA au 31.12.2016

## ANNEXE 1

## ACTIONNARIAT DE LA CRRH-UEMOA AU 31.12.2016

	NOM DE L'ETABLISSEMENT	FCFA	Nbre d'actions	%
	<b>INSTITUTIONNELS*</b>	<b>3 753 000 000</b>	<b>375 300</b>	<b>45</b>
1	BOAD-LOME	1 543 000 000	154 300	18,4
2	BIDC	500 000 000	50 000	6,0
3	SHELTER AFRIQUE	460 000 000	46 000	5,5
4	SFI	1 250 000 000	125 000	14,9
	<b>BANQUES COMMERCIALES</b>	<b>4 621 570 000</b>	<b>462 157</b>	<b>55</b>
	<b>BENIN</b>	<b>383 000 000</b>	<b>38 300</b>	<b>4,6</b>
5	BANQUE ATLANTIQUE BENIN	43 000 000	4 300	0,5
6	ORABANK BENIN	90 000 000	9 000	1,1
7	BANK OF AFRICA BENIN	100 000 000	10 000	1,2
8	BANQUE DE L'HABITAT DU BENIN	100 000 000	10 000	1,2
9	BSIC-BENIN	25 000 000	2 500	0,3
10	ECOBANK BENIN	25 000 000	2 500	0,3
	<b>BURKINA FASO</b>	<b>484 000 000</b>	<b>48 400</b>	<b>5,8</b>
11	BCB-BURKINA	100 000 000	10 000	1,2
12	BANQUE ATLANTIQUE BURKINA FASO	43 000 000	4 300	0,5
13	BANQUE DE L'HABITAT DU BURKINA	25 000 000	2 500	0,3
14	BANK OF AFRICA BURKINA	100 000 000	10 000	1,2
15	BICIA DU BURKINA	56 000 000	5 600	0,7
16	BSIC-BURKINA-FASO	25 000 000	2 500	0,3
17	ECOBANK BURKINA FASO	35 000 000	3 500	0,4
18	CORIS BANK BURKINA FASO	100 000 000	10 000	1,2
	<b>NIGER</b>	<b>373 000 000</b>	<b>37 300</b>	<b>4,5</b>
19	BIA-NIGER	100 000 000	10 000	1,2
20	BANQUE ATLANTIQUE NIAMEY	43 000 000	4 300	0,5
21	SOCIETE NIGERIENNE DE BANQUE	100 000 000	10 000	1,2
22	BANK OF AFRICA NIGER	100 000 000	10 000	1,2
23	BSIC- NIGER	25 000 000	2 500	0,3
24	ECOBANK NIGER	5 000 000	500	0,1
	<b>GUINEE BISSAU</b>	<b>55 000 000</b>	<b>5 500</b>	<b>0,7</b>
25	BAO-BISSAU	50 000 000	5 000	0,6
26	ECOBANK BISSAU	5 000 000	500	0,1
	<b>TOGO</b>	<b>358 000 000</b>	<b>35 800</b>	<b>4,3</b>
27	BANQUE ATLANTIQUE TOGO	43 000 000	4 300	0,5
28	ORABANK TOGO	60 000 000	6 000	0,7
29	BSIC -TOGO	30 000 000	3 000	0,4
30	BANK OF AFRICA TOGO	100 000 000	10 000	1,2
31	ECOBANK TOGO	25 000 000	2 500	0,3
32	UTB	100 000 000	10 000	1,2
	<b>COTE D'IVOIRE</b>	<b>1 511 570 000</b>	<b>151 157</b>	<b>18,0</b>
33	BANK OF AFRICA COTE D'IVOIRE	100 000 000	10 000	1,2
34	BIAO COTE D'IVOIRE	450 000 000	45 000	5,4
35	BNI ABIDJAN COTE D'IVOIRE	100 000 000	10 000	1,2
36	BANQUE ATLANTIQUE COTE D'IVOIRE	43 000 000	4 300	0,5
37	BICICI ABIDJAN	133 000 000	13 300	1,6
38	BSIC-COTE D'IVOIRE	25 000 000	2 500	0,3
39	ECOBANK COTE D'IVOIRE	45 000 000	4 500	0,5
40	SOCIETE IVOIRIENNE DE BANQUE	200 000 000	20 000	2,4
41	ORABANK CI	215 570 000	21 557	2,6
42	CNCE	100 000 000	10 000	1,2
43	CORIS BANK COTE D'IVOIRE	100 000 000	10 000	1,2
	<b>SENEGAL</b>	<b>746 000 000</b>	<b>74 600</b>	<b>8,9</b>
44	CBAO-DAKAR SENEGAL	200 000 000	20 000	2,4
45	BSIC SENEGAL	25 000 000	2 500	0,3
46	BANQUE ATLANTIQUE SENEGAL	43 000 000	4 300	0,5
47	BANK OF AFRICA SENEGAL	100 000 000	10 000	1,2
48	BICIS	93 000 000	9 300	1,1
49	ECOBANK SENEGAL	35 000 000	3 500	0,4
50	Banque de l'Habitat du Sénégal (BHS)	250 000 000	25 000	3,0
	<b>MALI</b>	<b>711 000 000</b>	<b>71 100</b>	<b>8,5</b>
51	BANQUE ATLANTIQUE MALI	43 000 000	4 300	0,5
52	BSIC MALI	25 000 000	2 500	0,3
53	BANQUE INTERNATIONALE POUR LE MALI	200 000 000	20 000	2,4
54	BANK OF AFRICA MALI	100 000 000	10 000	1,2
55	BICIM BAMAKO	18 000 000	1 800	0,2
56	ECOBANK MALI	25 000 000	2 500	0,3
57	BANQUE MALIENNE DE SOLIDARITE (BMS)	200 000 000	20 000	2,4
58	BANQUE COMMERCIALE DU SAHEL	100 000 000	10 000	1,2
	<b>TOTAL</b>	<b>8 374 570 000</b>	<b>837 457</b>	<b>100,0</b>

**ANNEXE 2 : DECISION DU CONSEIL DES MINISTRES DE L'UEMOA SUR LE PROJET REGIONAL  
BANQUE MONDIALE/UEMOA POUR LE FINANCEMENT CONCESSIONNEL DE L'HABITAT ET DE  
L'IMMOBILIER**

**DECISION N° 026/2014/CM/UMOA/BOAD**

**RELATIVE A L'ETAT D'AVANCEMENT DE LA MOBILISATION  
DE RESSOURCES CONCESSIONNELLES POUR  
LE FINANCEMENT DU LOGEMENT ET DE L'IMMOBILIER  
DANS LES PAYS DE L'UEMOA**

---



**DECEMBRE 2014**

**LE CONSEIL DES MINISTRES DE L'UMOA,**

Vu le Traité de l'Union Monétaire Ouest Africaine (UMOA) ;

Vu l'Accord en date du 14 Novembre 1973 instituant une Banque Ouest Africaine de Développement (BOAD) ;

Vu les statuts de la Caisse Régionale de Refinancement Hypothécaire de l'UEMOA ;

Vu le dossier intitulé « Etat d'avancement des initiatives en faveur de la mobilisation de ressources concessionnelles pour le financement du logement et de l'immobilier dans les pays de l'UEMOA », soumis au Conseil des Ministres de l'UMOA en sa session du 26 septembre 2013 à Ouagadougou en République du Faso ;

Vu les délibérations du Conseil des Ministres ;

Vu la Décision N° 020/2014/CM/UMOA/BOAD du 29 janvier 2014, relative à la mobilisation de ressources concessionnelles pour le financement du logement et de l'immobilier dans les pays de l'UEMOA ;

Vu le dossier intitulé « Etat d'avancement de la mobilisation de ressources concessionnelles pour le financement du logement et de l'immobilier dans les pays de l'UEMOA », soumis au Conseil des Ministres de l'UMOA en sa session du 22 décembre 2014 ;

**DECIDE :**

**1. D'autoriser le Président du Conseil des Ministres à :**

- confirmer auprès de la Banque Mondiale, la priorité stratégique que les Etats de l'UEMOA attachent à l'amélioration du financement de l'habitat social et de l'immobilier dans l'Union telle qu'énoncé dans la décision n° 020/2014/CM/UMOA/BOAD du 29 janvier 2014 susvisée ;
- solliciter, formellement, auprès de la Banque Mondiale, la mise en place auprès des institutions de l'Union et de la CRRH-UEMOA, d'un projet régional en faveur de l'habitat social et de l'immobilier incluant une ligne de crédit IDA pour le refinancement de l'habitat social.

**2. La présente décision prend effet pour compter du 22 décembre 2014 et sera publiée partout où besoin sera.**

Fait à Cotonou, le 22 décembre 2014

Pour le Conseil des Ministres de l'UMOA  
Le Président en exercice

  
**Gilles BAILLET**  
Ministre des Finances  
de la République du Niger

**ANNEXE N°3****COMPTES DE RESULTAT DE LA CRRH-UEMOA DU 31.12.2012 AU 31.12.2016**

<b>Exercice</b>	<b>31-déc.-12</b>	<b>31-déc.-13</b>	<b>31-déc.-14</b>	<b>31-déc.-15</b>	<b>31-déc.-16</b>
<b>Produits d'exploitation</b>	<b>1 026</b>	<b>3 430</b>	<b>3 844</b>	<b>4 707</b>	<b>5 449</b>
a) produits sur opérations de trésorerie et opérations interbancaires	574	2 489	3 325	4 074	4 692
b) produits sur opérations avec la clientèle					
c) produits sur opérations sur titres et sur opérations diverses	13	102	155	184	248
d) produits sur opérations de hors bilan					
e) Commissions	244	274	155	183	214
f) Produits divers d'exploitation bancaires	195	565	209	266	295
<b>Charges d'exploitation</b>	<b>502</b>	<b>2 718</b>	<b>3 217</b>	<b>3 926</b>	<b>4 599</b>
a) charges sur opérations de trésorerie et opérations interbancaires	1	3	2	4	6
b) Intérêts et charges assimilées dettes représentées par un titre	488	2 613	3 060	3 738	4 345
c) Charges sur compte bloqués d'actionnaires ou d'associés et sur emprunts et titres émis	13	102	155	184	248
d) charges sur opérations de change					
e) charges sur prestations de services financiers	-	-			-
<b>Produit net bancaire</b>	<b>524</b>	<b>712</b>	<b>627</b>	<b>781</b>	<b>850</b>
<b>Produits généraux d'exploitation</b>	<b>20</b>	<b>31</b>	<b>15</b>	<b>90</b>	<b>-</b>
<b>Frais généraux</b>	<b>257</b>	<b>336</b>	<b>340</b>	<b>462</b>	<b>676</b>
frais de personnel	51	68	118	137	410
autres frais généraux	206	268	222	325	266
<b>Résultat brut d'exploitation</b>	<b>287</b>	<b>407</b>	<b>301</b>	<b>409</b>	<b>174</b>
<b>Amortissements</b>	<b>-</b>	<b>-</b>			<b>-</b>
a) reprise sur amortissement et provisions des immobilisations					
b) dotations aux amortissements et provisions sur immobilisations	57	57	56	32	45
<b>Marge de couverture des risques</b>	<b>230</b>	<b>350</b>	<b>245</b>	<b>377</b>	<b>129</b>
<b>Provisions</b>					
a) reprise de provisions et récupération sur créances amorties					
b) dotations provisions et pertes sur créances irrécouvrables					
c) dotations provisions pour risques bancaires généraux					
<b>Résultat d'exploitation</b>	<b>230</b>	<b>350</b>	<b>245</b>	<b>377</b>	<b>129</b>
<b>Autres produits</b>	<b>21</b>	<b>26</b>	<b>28</b>	<b>6</b>	<b>10</b>
a) produits exceptionnels	21	26	28	6	10
b) profits sur exercices antérieurs					
<b>Autres charges</b>	<b>2</b>	<b>4</b>	<b>-</b>	<b>1</b>	<b>-</b>
a) charges exceptionnelles		4	-	1	-
b) pertes sur exercices antérieurs	2	-			-
<b>Résultat avant impôts</b>	<b>249</b>	<b>372</b>	<b>273</b>	<b>382</b>	<b>139</b>
<b>Impôts sur le BIC</b>	<b>-</b>				
<b>Résultat net</b>	<b>249</b>	<b>372</b>	<b>273</b>	<b>382</b>	<b>139</b>

**BILAN DE LA CRRH-UEMOA DU 31.12.2012 AU 31.12.2016**

Actif

Exercice	2012	31-déc.-13	31-déc.-14	31-déc.-15	31-déc.-16
<b>1°) Opérations de trésorerie et opérations interbancaires</b>	<b>18 120</b>	<b>60 107</b>	<b>72 815</b>	<b>84 982</b>	<b>129 469</b>
a) Caisse	0		0	0	1
b) BCEAO	0		0	0	
c) Comptes ordinaires débiteurs	4 995	2 286	3 620	2 175	5 354
d) Dépôts de garantie					
e) Comptes de prêts	12 500	49 798	60 397	70 175	84 427
f) Dépôts à terme	625	8 023	8 798	12 632	39 687
<b>Total opérations de trésorerie et opérations interbancaires</b>	<b>18 120</b>	<b>60 107</b>	<b>72 815</b>	<b>84 982</b>	<b>129 469</b>
<b>2°) Créances sur la clientèle</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>
a) Encours nets des crédits	0	0	0	0	0
crédits à court terme					
crédits à moyen terme					
crédits à long terme					
b) Créances en souffrance	0	0	0	0	0
impayés ou immobilisées					
douteuses ou litigieuses					
<b>Total opérations avec la clientèle</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>
<b>3°) Opérations sur titres et opérations diverses</b>	<b>923</b>	<b>1 213</b>	<b>3 604</b>	<b>18 295</b>	<b>17 567</b>
a) Titres de placement					
b) Débiteurs divers					
c) Valeurs à l'encaissement avec crédit immédiat					
d) Comptes d'ordre et divers et autres actifs	923	1 213	3 604	18 295	17 567
<b>Total opérations sur titres et opérations diverses</b>	<b>923</b>	<b>1 213</b>	<b>3 604</b>	<b>18 295</b>	<b>17 567</b>
<b>4°) Valeurs immobilisées</b>	<b>84</b>	<b>113</b>	<b>76</b>	<b>63</b>	<b>79</b>
a) Immobilisations financières		0			0
b) Dépôts et cautionnements					
c) Immobilisations d'exploitation	84	113	76	63	79
immobilisations incorporelles	72	44	14	14	40
immobilisations corporelles	12	69	62	49	39
<b>Total valeurs immobilisées</b>	<b>84</b>	<b>113</b>	<b>76</b>	<b>63</b>	<b>79</b>
<b>TOTAL ACTIF</b>	<b>19 127</b>	<b>61 433</b>	<b>76 495</b>	<b>103 340</b>	<b>147 115</b>

## HORS BILAN

Engagements donnés					
a) Engagements de financement					
en faveur d'établissements de crédit	19 162	0			0
en faveur clientèle	0				
b) Engagement de garantie	0				
d'ordre d'établissements de crédit	0				
d'ordre de la clientèle					
c) Engagements sur titres					

**BILAN DE LA CRRH-UEMOA DU 31.12.2012 AU 31.12.2016**

## Passif

Exercice	2012	31-déc.-13	31-déc.-14	31-déc.-15	31-déc.-16
<b>1°) Opérations de trésorerie et opérations interbancaires</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>26 238</b>
a) Comptes ordinaires créditeurs					
b) Comptes d'emprunts					26 238
c) Autres sommes dues					
<b>Total opérations de trésorerie et opérations interbancaires</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>26 238</b>
<b>2°) Dettes à l'égard de la clientèle</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>
a) Comptes à vue					
b) Comptes à terme					
c) Comptes d'épargne					
d) Dépôts de garantie					
e) Autres sommes dues					
<b>Total opérations avec la clientèle</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>
<b>3°) Dettes représentées par un titre</b>	<b>12 500</b>	<b>49 814</b>	<b>60 447</b>	<b>72 330</b>	<b>86 372</b>
<b>4°) Opérations sur titres et opérations diverses</b>	<b>441</b>	<b>2 841</b>	<b>5 758</b>	<b>19 432</b>	<b>19 060</b>
a) Créditeurs divers	61	113	172	110	326
b) Comptes d'ordre et divers	380	2 728	5 586	19 322	18 734
<b>Total opérations sur titres et opérations diverses</b>	<b>441</b>	<b>2 841</b>	<b>5 758</b>	<b>19 432</b>	<b>19 060</b>
<b>5°) Provisions, fonds propres et assimilés</b>	<b>6 186</b>	<b>8 778</b>	<b>10 290</b>	<b>11 578</b>	<b>15 445</b>
a) Subvention d'inv & Fonds affectés	42	21	0	0	0
b) Provisions pour risques et charges	0	0	0	0	0
c) FRBG	0	0	0	0	0
d) Emprunt subordonné	625	2 593	3 368	4 153	5 222
e) Primes liées au capital	31	54	121	142	258
f) Réserves	26	63	119	160	237
g) Capital (appelé, versé)	5 066	5 316	5 732	5 832	8 375
h) Report à nouveau	147	359	676	909	1 214
i) Résultat de l'exercice	249	372	274	382	139
<b>Total provisions, fonds propres et assimilés</b>	<b>6 186</b>	<b>8 778</b>	<b>10 290</b>	<b>11 578</b>	<b>15 445</b>
<b>TOTAL PASSIF</b>	<b>19 127</b>	<b>61 433</b>	<b>76 495</b>	<b>103 340</b>	<b>147 115</b>

## HORS BILAN

Engagements reçus					
a) Engagements de financement					
reçus d'établissements de crédit					
reçus de la clientèle					
b) Engagement de garantie					
reçus des établissements de crédit	12 173	26 710	30 001	40 696	47 787
reçus de la clientèle					
c) Engagements sur titres					



**ANNEXE N°5****RATIOS PRUDENTIELS DE LA CRRH-UEMOA AU 31.12.2016**

Exercice	2011	2012	2013	2014	2015	2016	NORMES
- Fonds propres effectifs	3 674	5 471	8 418	10 013	10 628	13 223	<b>3000 MFCFA</b>
- Fonds propres effectifs/Risques	nd	73%	70%	68%	62%	51%	<b>8% Min</b>
- (Participation + Immobilisations)/FPE	3%	1%	1%	1%	1%	1%	<b>100% Max</b>
- Coefficient de liquidité	4006%	160%	248%	450%	266%	237%	<b>75% Min</b>
- Coefficient de couverture des EMLT/Ress Stables	nd	152%	114%	114%	98%	151%	<b>50% Min</b>

**ANNEXE 6****COMPOSITION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DE LA CRRH-UEMOA AU 31.12.2016**

	<b><u>Institutions</u></b>	<b><u>Représentants Permanents</u></b>	<b><u>Qualité</u></b>
1	Bank of Africa Mali	M. Paul DERREUMAUX	Président
2		M. Christian ADOVELANDE	Membre
3	BOAD	M. Christian N. D. AGOSSA	Membre
4	SHELTER AFRIQUE	M. James MUGERWA	Membre
5	BIDC	M. Abdoulaye FALL	Membre
6	BIAO Côte d'Ivoire	M. Philippe ATTOBRA	Membre
7	Bank of Africa Bénin	M. Paulin Laurent COSSI	Membre
9	Banque Atlantique Mali	M. Souleymane DIARRASSOUBA	Membre
	BICI Côte d'Ivoire	M. Yao KOUASSI	Membre

**COMPOSITION DU COMITE D'AUDIT DE LA CRRH-UEMOA AU 31.12.2016**

<b>Nom et prénoms</b>	<b>Qualité</b>	<b>Institutions</b>
<b>M. Paulin Laurent COSSI</b>	Président	Bank of Africa Bénin
<b>M. Abdoulaye FALL</b>	Membre	BIDC
<b>M. Yao KOUASSI</b>	Membre	BICI Côte d'Ivoire

**COMPOSITION DU COMITE DES ENGAGEMENTS DE LA CRRH-UEMOA AU 31.12.2016**

	<b>Personne Morale/Personne Physique</b>	<b>Représentant</b>
1	Président	M. Christian N. D. AGOSSA
2	Banque Ouest Africaine de Développement (BOAD)	M. Maxime AKPACA
2	SHELTER AFRIQUE	M. Mouhamadou GUEYE
4	BIAO Côte d'Ivoire	M. Philippe ATTOBRA
5	Banque Internationale pour le Mali (BIM)	M. Cheickna Bounajim CISSE
6	Orabank	M. Mamoudou KANE
7	Banque Atlantique	Mme. Jacqueline IDO